

Par ailleurs, dans une vidéo publicitaire de l'agence Bakka Tours [63], datant de juillet 2015, le jeune imam Abdelmonaïm Boussenna, imam dans une mosquée roubaisienne et ancien lauréat du Lycée Averroès, présentait le bilan de la « Omra 2015 » et annonçait la liste des intervenants prévus pour la « Omra 2016 ». L'on apprend qu'en 2015, Bakka Tours a engagé, comme guides et intervenants, les frères musulmans Ahmed Miktar, Nabil Ennasri ainsi que Mohamed Benslimane. D'autres imams salafistes 2.0 ont été de la partie à l'image d'Ismail Mounir, de la mosquée de Longjumeau, ainsi que l'imam d'Aubervilliers, le salafiste Hassan Bounamcha [64]-[65], connu « *par des propos homophobes* » et « *avait été menacé d'expulsion du territoire* » [66]. Abdelmonaïm Boussenna avoue, sans gêne apparente, que les « pèlerins » étaient entrés en contact, en Terre Sainte, avec un cheikh saoudien nommé Abdallah Lasfar que le ministère de l'intérieur français avait interdit, en 2012, de participer au congrès annuel de l'UOIF. Ce dernier « *aurait justifié le fait de battre son épouse si elle n'obéissait pas à son mari. Il aurait tenu ces propos justement au Congrès de l'UOIF en 2008* » [67]. Quant aux intervenants prévus pour ce petit-pèlerinage, dans sa version 2016, l'on trouve toujours Hassan Bounamcha, Abdelhakim Richi, Mohamed Benslimane et un certain Mohamed François, l'imam frérosalafiste de la mosquée de Jouy-Les-Tours.



Au prix de plus de 1.000 € pour deux semaines (hors période du Ramadan [68]), l'agence Bakka Tours, organise ce voyage, plusieurs fois par ans. Les pèlerins sont pris en charge et encadré par des frérosalafistes qui, en plus de diffuser leur lecture islamiste, en sont rémunérés : Ou comment joindre l'idéologique et le pécuniaire.

« Voix de Femmes » musulmanes qui voteraient PS ?

Mais Hassan Iquioussen ne se limite pas qu'aux voyages religieux et idéologiques. A Lourches toujours, il a mis en place une dénommée « *ferme pédagogique* » qui a reçu, par le passé, des classes du Lycée Averroès et qui reçoit fréquemment les visites des élèves des écoles coraniques de certaines mosquées de la région, affiliées à l'UOIF. Les animaux de sa dite « *ferme pédagogique* » apparaissent sur des photos de « Denain Plage », organisé chaque année par la ville de Denain [69]. Ses poneys sont mis à la disposition des services de la mairie. Un denaisien me dit : « *L'on ne sait pas si ses animaux sont vaccinés et s'ils subissent un examen vétérinaire avant qu'ils ne soient mis en contact des enfants* ».



Sortie du 25 décembre 2011
chez Hassan IQUIOUSSEN



Dans le cadre du cours de l'éthique musulmane, des élèves de trois terminales du Lycée Averroès avait été reçus à la ferme pédagogique d'Hassan Iquioussen

La mairie de Denain est encore plus généreuse avec les Iquioussen, hommes et femmes. Pour preuve, s'il en faut encore d'autres, les services municipaux d'Anne-Lise Dufour-Tonini mettent à la disposition de l'énigmatique association « Voix de femmes », présidée par Rachida Iquioussen - Bachati de son nom de jeune fille et épouse de Soufiane Iquioussen - des salles municipales pour ses activités et relayent la publicité de cette énigmatique association sur la page Facebook de ... la ville de Denain !

Pis, les affiches de « Voix de Femmes » portent la mention : « *En partenariat avec l'association Actions Citoyennes et la ville de Denain* » ainsi que les logos des deux partenaires. Depuis 2014, à chaque journée des femmes, cette association énigmatique bénéficie étrangement du soutien affiché de la mairie pour organiser une manifestation 100% femmes. « *Vive la mixité !* » pourrait-on scander. Mais lorsque l'on se souvient de cette interdiction prêchée par Hassan Iquioussen : « *Une mixité sans limite est haram puissance dix* » [70], l'on est davantage interrogatif sur le sens de ce partenariat entre la mairie et l'épouse de Soufiane Iquioussen. Par ailleurs, hormis la mise à disposition de la « Salle Barbousse » ou de la « Maison de quartier Solange Tonini », l'on ignore la nature exacte et les raisons de ce soutien affiché. Cette association propose des activités sportives et des ateliers de beauté, soins de visage, massage, maquillage et des stands culinaires.

La dernière soirée « 100% femmes : Soirée chic et glamour », organisée le samedi 23 avril 2016 proposait, en plus, un repas et affichait un prix d'entrée de 15 €. Et c'est bien là où réside le caractère éminemment énigmatique de cette association. Car tout simplement, et suite à mes propres recherches sur les annonces du Journal Officiel : L'association « Voix de Femmes », supposée être présidée par Rachida Iquioussen, n'existe pas[71] !

Le bureau des « Libertés publiques et des associations » - le Greffe des Associations de la sous-préfecture de Valenciennes - m'a confirmé le fait qu'il n'a pas « trouvé dans le registre national des associations (RNA) d'association portant le titre « Voix de Femmes » sur la commune de Denain ». Cette affaire suscite moult interrogations légitimes :

Comment se fait-il que la mairie de Denain met à la disposition d'une association inexistante, juridiquement parlant, des espaces municipaux pour organiser des activités réservées uniquement aux femmes ?

Sur quelles bases juridiques cette association a pu bénéficier de la réservation de ces espaces ?

Quels sont les documents officiels, y compris l'attestation des assurances, fournis par l'association « Voix de Femmes » aux services municipaux pour effectuer ces réservations ?

Comment se fait-il que la page Facebook de la Ville de Denain fait la promotion de cette association fictive, tout au long de ces trois dernières années ? ...

Par ailleurs, bien qu'il ne soit pas illégitime qu'un groupe de personnes puisse créer une « association de fait » ou une « association non déclarée », la création de telle structure, de manière officieuse, ne permet pas à ce type d'association d'avoir les mêmes droits et devoirs qu'une association déclarée aux services préfectoraux. En effet, « l'association non déclarée ne bénéficie pas de la capacité juridique de la personne morale, donc elle ne dispose pas par elle-même de droits et d'obligations. Tous les actes effectués sont réputés faits par ses membres. Les actes que l'association aurait réalisés seraient réputés nuls et de nul effet. L'association ne peut pas ouvrir de compte bancaire à son nom, ni signer de contrat de location (bail) d'un local ... Elle ne peut pas percevoir de subvention publique, ni recevoir des dons, ni recueillir des donations ou des legs. Elle ne peut pas non plus solliciter d'agrément. »[72].

Au regard de ces restrictions légales et la nature des activités proposées par l'association « Voix de Femmes », présentant des risques physiques et chimiques, comment la mairie a-t-elle pu autoriser à une association non déclarée d'organiser, dans un espace municipal, de telles activités ? Comment se fait-il qu'une association n'ayant aucun compte bancaire, ouvert en son nom, a pu faire payer 15 € aux participantes à la dernière « Soirée chic et glamour » ? Où est passée la recette des entrées ? Sur quel registre comptable peut-on consulter pour trouver des traces de cet argent ? Dans quelles conditions la mairie de Denain, en la personne d'Anne-Lise

Dufour-Tonini, s'est elle permise de cautionner une association inexistante ? Une enquête s'impose.

Des médias au service du clan Iquioussen ?

Une affaire troublante. N'est-ce pas ? Mais cela ne semble pas avoir gêné pour autant le quotidien La Voix du Nord [73] qui, déjà le 10 mars 2014, avait titré un encart, je cite : « Denain : Les femmes à l'honneur, grâce à la future association Voix de Femmes ». Dès l'introduction, quelques informations piquent les yeux : « Rachida Iquioussen et quelques femmes de Denain se sont regroupées et dans les mois à venir, elles vont créer leur association, « Voix de femmes ». Dimanche, elles ont fêté la journée internationale des droits des femmes avec l'association Actions citoyennes. » [74] Ou comment l'on fait connaître une personne, comme Rachida Iquioussen, sur les pages d'un quotidien régionale sachant que l'association, qu'elle est censée présidée, n'existait pas encore officiellement et n'existe toujours pas depuis son annonce médiatique prématurée, il y a trois ans, à côté de l'association Actions Citoyennes, inféodée au PS (entre autres forces de gauche), à treize jours seulement du premier tour des élections municipales de mars 2014.



Cette légèreté journalistique de la presse papier locale rappelle une autre légèreté d'un quotidien national, et pas des moindres : Le Monde. Le 31 décembre 2013, presque deux mois après l'exécution de la qu'enelle au Sénat, et trois mois avant les dernières élections municipales, Frédéric Potet signa un portrait intitulé : « Soufiane Iquioussen, le garagiste solidaire qui veut « réparer » Denain » [75]. Un portrait plus qu'accommodant. Soufiane Iquioussen y est présenté comme « garagiste solidaire », « un ch'ti », « un patriote républicain qui aime son territoire », un « entrepreneur dans l'âme », « son rêve est de s'engager en politique », « tous les principaux partis l'ont sollicité », etc. A aucun moment ses engagements religieux et islamistes ne sont mis en avant. Pis, lorsque le journaliste parle de sa filiation, il l'a présente ainsi : « Le jeune homme est le fils d'Hassan, un prof d'histoire, né lui-même en France en 1964, reconverti dans le bâtiment et l'immobilier » !

« Le fils d'Hassan » ? Charge au lecteur averti de comprendre qu'il s'agit du frère musulman Hassan Iquioussen, prêcheur de l'UOIF. Ce dernier est présenté comme ayant été « prof d'histoire » mais sans préciser où et quand. S'il est établi

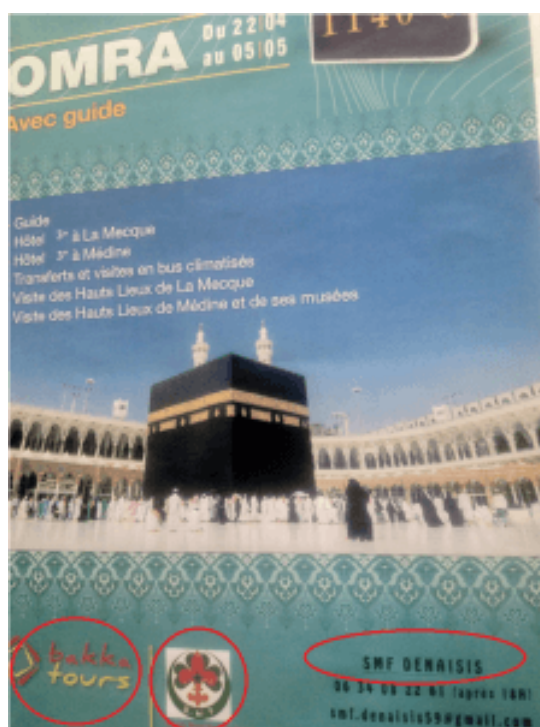
désormais qu'il était professeur de l'éthique musulmane, au Lycée d'Averroès de l'UOIF, sa fonction supposée de professeur d'histoire ne l'est pas. Le journaliste va encore loin dans sa description de ce « fils d'Hassan » en expliquant ceci : « Cette fibre politico-sociale, Soufiane Iquioussen explique l'avoir héritée de ses dix années de scoutisme passées au sein d'associations différentes : les Eclaireuses et éclaireurs de France (laïque), les Scouts musulmans de France et les Scouts et guides de France (catholique). Difficile de faire plus œcuméniques ». Mais sans dire un mot de ses actions au sein des structures des Frères musulmans, en France et en Europe. Car les Frères musulmans de l'Europe, Soufiane Iquioussen les connaît de très près à tel point qu'il a participé à un séminaire, organisé en Turquie [76], pour former la jeunesse frériste européenne !

Concernant son expérience dans le scoutisme - qui est un mouvement non politique [77] par définition - son passage n'était pas si exemplaire que ça. En témoigne une correspondance écrite, datant du 10 mars 2012, envoyée par un commissaire général des SMF (Scouts Musulmans de France) à Soufiane Iquioussen mais aussi aux responsables de la mosquée d'Escaudain, dont le président à cette époque s'appelait : Hassan Iquioussen. Selon la correspondance, « le fils d'Hassan » a utilisé le logo des SMF et a démarché au nom des scouts pour organiser une « Omra » (petit-pèlerinage), au prix de 1.140 €, mais sans avoir pris l'autorisation des instances nationales. Cette « Omra » devait être organisée en partenariat avec l'agence Bakka Tours dont le gérant, pour le rappel, est le beau-frère de l'imam Othmane Iquioussen, l'autre « fils d'Hassan », et dont l'un des « guides » se nomme : Hassan Iquioussen.



La correspondance dit, avec un ton ferme, je cite : « Cher Soufiane Iquioussen, nous avons appris avec certitude que tu organises une OMRA au nom des Scouts Musulmans de France ! Quel étonnement pour une « section » qui est sous tutelle du national ! Le bureau politique, le conseil culturel, le centre de ressources Bourgogne, le pôle national formation développement, le pôle international n'ont pas été informé de cette démarche qui doit être d'abord validée par le pôle formation développement et le district

Bourgogne dans le cadre de l'accompagnement de la région Nord Pas de Calais et ensuite être validée par le pôle national spirituel et le pôle internationale. Nous sommes extrêmement surpris de prendre acte de ce fait. Comment pouvez-vous utiliser le logo S.M.F. et démarcher au nom des S.M.F. pour cette action non validée !? Nous t'invitons immédiatement à enlever le logo et tout intitulé concernant Les Scouts Musulmans de France sur cette opération. Dès aujourd'hui aucune action ne doit être entreprise au nom des Scouts Musulmans de France jusqu'à nouvel ordre. Une cellule d'urgence est en cours concernant cette situation. Nous te demandons un courrier officiel signé de ta part et envoyé par mail sous les 24 heures confirmant : 1. L'arrêt de l'opération Omra au nom des SM.F, 2. L'arrêt de toutes les activités SMF Denaisis. Dans le cas contraire nous nous réservons le droit d'avoir recours à toutes les voies légales qui nous sont offertes ! ». C'est vrai : « Difficile de faire plus œcuméniques » dixit le Monde.



Frédéric Potet est allé encore très loin en faisant, purement et simplement, la promotion d'une association politique, roulant ouvertement pour l'islamisme de l'UOIF et un certain socialisme de la députée-maire de Denain. Il dit : « Il l'aime tellement, son territoire, qu'avant de lancer ce projet de garage solidaire, il s'est appliqué pendant deux ans, avec quelques copains, à titiller la démocratie locale à travers Actions citoyennes ». Dans cet article, à aucun moment le nom de l'association « Convergences Plurielles » n'a été cité sachant que c'est elle qui porte le projet « garage solidaire ». Le Monde a préféré plutôt parler de l'association Actions Citoyennes en ces termes : « L'association se veut « non partisane » et accueille dans ses rangs des jeunes de toutes sensibilités politiques ». En osant confirmer qu'elle contient des adhérents couvrant tout le spectre politique : « de l'extrême gauche au Front national » !

D'autres approximations peuvent être relevées comme lorsque le journaliste du Monde explique le retour du « fils d'Hassan » pour s'occuper politiquement et socialement de sa ville natale, après une virée supposée être réussie en région

parisienne. Il dit : « *Il revend alors les parts de sa société [Qantara, ndlr]* ». Ce qui n'est hélas, pas très exact. Car il ne s'agit pas de vente de parts d'associés mais d'une liquidation pure et simple, au sens juridique du terme. La société « SARL Qantara », immatriculée au RCS de Paris le 21 juin 2010, sous le numéro : 523 035 514 RCS Paris a été radiée définitivement du registre le 3 septembre 2012[78], suite à la décision des trois associés, dont Soufiane Iquioussen, réunis en assemblée générale extraordinaire, datant du 30 juin 2012. Les trois associés ont décidé à l'unanimité de : « *la dissolution rétroactive de la SARL QANTARA au 31 décembre 2011* » et « *de nommer Monsieur DL [...] en qualité de liquidateur et de fixer l'adresse de liquidation au [...] à Paris* »[79].

Alors que le Monde dresse le portrait d'un « *entrepreneur dans l'âme* » qui avait créé Qantara pour commercialiser « *L'agenda le plus laïc de France* » qui « *va faire un carton dans les rayons papeterie des grandes surfaces* », les chiffres d'affaires déclarés au titre des « *Comptes de clôture de liquidation* »[80] délivrent des informations à l'encontre du portrait dressé par Le Monde. Ces chiffres expliquent les raisons réelles de cette liquidation. En effet, du 21/06/2010 au 31/12/2010, Qantara a réalisé un chiffre d'affaires de 45.703 € sachant que les charges d'exploitation, elles, s'élevaient à 48.206 € : Donc, première année d'exercice déficitaire. Ensuite, du 1/01/2011 au 31/12/2011, le chiffre d'affaires s'élevait uniquement à 10.753 € et les charges étaient de 15.624 € : Donc, deuxième année d'exercice déficitaire. Les associés ont donc décidé, logiquement, de mettre la clé sous le tapis. Comment peut-on revendre les parts d'une société alors que l'on a décidé de sa liquidation ? Comment le quotidien Le Monde a pu publier un tel portrait flatteur, mais truffés d'approximations, en faveur de Soufiane Iquioussen ?

Toutefois, cela ne concerne pas uniquement les supports papier. L'audiovisuel assure lui aussi une part de la promotion du clan Iquioussen. Comme c'est le cas de la télévision publique France 2. En effet, le 17 novembre 2015, quatre jours seulement après les attentats du vendredi 13 novembre à Paris, au journal de 20h, la chaîne a consacré presque quatre minutes pour dresser le portrait d'un imam qui « *milite pour une meilleure compréhension de la religion musulmane* »[81]. Cet imam s'appelle Othman Iquioussen et paraissait à plusieurs reprises en compagnie de son frère : Soufiane Iquioussen.

Des séquences ont été tournées principalement à la mairie et à la mosquée de Raismes en plus d'une séquence dans une chambre. La voix off le présente ainsi : « *Othmane Iquioussen est un enfant du pays, né dans le Nord-Pas-de-Calais comme ses parents* ». Ce qui n'est pas très exacte car sa maman est née à Casablanca au Maroc en 1966. A aucun moment, le nom de son père n'est prononcé. Son lien avec l'UOIF est passé aussi sous silence !

Dans la suite du portrait, la voix off dit : « *Après des études littéraires brillantes, il suit sa vocation. Neuf ans de théologie et le voilà imam de la mosquée de Raismes* ». Aussi, à aucun moment, il n'est précisé que ses études religieuses les a suivi à l'institut universitaire sunnite Al-Azhar, au Caire en Egypte, au plus près de la guidance-suprême des Frères musulmans. Cet institut connaît une infiltration frérosalafiste inquiétant le pouvoir égyptien depuis plusieurs décennies. L'on parle même de

présence d'environ cinquante professeurs issus de la confrérie [82] qu'ils l'ont infiltrés. Des milices fréristes paramilitaires, dont la présence a été mise en évidence déjà en 2006 et qui s'est confirmée quelques années plus tard, rodent en son sein [83].



Par ailleurs, la journaliste présente Othman Iquioussen comme un « *imam ultra connecté* ». Et comme pour démontrer la justesse de son descriptif, elle montre l'image de l'écran de son ordinateur portable, affichant sa page Facebook officielle. Mais elle ne prête aucune attention à la photo du profil choisie par cet imam : la « Main de Rabia », le signe de ralliement international aux Frères musulmans depuis la répression des membres de la confrérie, suite à la chute de Mohamed Morsi. Silence coupable ou méconnaissance des symboles des Frères musulmans de la part de France 2 ? Difficile à savoir. Au début du reportage, le réalisateur montre une scène où le jeune imam échange quelques mots avec la députée-maire Anne-Lise Dufour-Tonini et son directeur de cabinet Yoann Senez. Que doit-on décrypter ?

L'équipe de France 2 l'a suivi même le soir lorsqu'il a rencontré, dans une chambre, des personnes présentées par la journaliste comme étant, je cite : « *des imams et membres d'associations* » mais sans plus de détails. Mais lorsque l'on regarde bien ces images, l'on se rend-compte qu'il ne s'agit aucunement d'« *imams* » mais tous, ou presque, sont des élèves et disciples d'Hassan Iquioussen. La personne que salua en premier Othmane Iquioussen dans cette pièce est son grand frère : Soufiane Iquioussen. L'on aperçoit un certain Ali Rahni, président de l'association « Rencontres et Dialogue », membre du CMF (Collectif des musulmans de France présidé par Nabil Ennasri) et d'EMN-France (European Muslim Network que préside Tariq Ramadan depuis l'axe Bruxelles-Doha). Ce même Ali Rahni[84] -

que certain qualifient d' « écolo-islamiste » et qui n'est pas imam par ailleurs - était candidat à plusieurs reprises sur des listes EELV à Roubaix[85]-[86]-[87].

Un autre jeune frériste était aussi présent. Il s'agit d'Hamza El-Kostiti, très proche de l'UOIF Nord [88], qui fut conseiller municipal à Halluin entre 2008 et 2014[89]. Le même était candidat EELV aux dernières élections régionales [90] et qui, entre les deux tours, a tracté en âme et conscience pour le compte de Xavier Bertrand [91] (Les Républicains). Hamza El-Kostiti avait dit lors de ce reportage : « [...] *et on doit assurer le service après-vente d'un événement qu'on regrette, qu'on condamne* ». Par événement, il faut comprendre les attentats de Paris du 13 novembre. Quant à l'usage de l'expression « *service après-vente* », il est le seul, certainement, à pouvoir le justifier.

Que savait France 2 de l'identité réelle de ces jeunes fréristes qui ne sont pas des « *imams* » mais des islamistes guettant les occasions électorales sous l'impulsion idéologique d'Hassan Iquioussen et de Tariq Ramadan ? Entre plus de 2.500 salles de prières et de mosquées, de France et de Navarre, n'y avait-il que la mosquée frériste de Raismes, la tribune attitrée des frérosalafistes [92] comme Hani Ramadan, Abdallah ben Mansour, Hassan Iquioussen, Ahmed Miktar, Ismaïl Mounir, ... ? N'y avait-t-il que le fief socialiste d'Anne-Lise Dufour-Tonini soutenue par les Iquioussen, père et fils ? Qui sert la soupe à qui ? Est-ce le rôle de France 2 de servir de canal de transmission de la propagande islamiste ?

Islamisme, ce mélange explosif au-dessus des mines de charbon !

Tout a commencé par une quenelle au Sénat. Mais celle-ci est loin de livrer tous ses secrets. Car derrière l'arbre, se cache la forêt. Derrière la quenelle, se cachent ses complices indéfinis et insoupçonnables. Ainsi, de nombreuses zones d'ombres demeurent. De nombreuses interrogations citoyennes légitimes méritent enquêtes, investigations et, s'il le faut, sanctions électorales et pénales sans accommodement aucun.

Si depuis au moins les attentats du 11 septembre, l'islamisme est montré du doigt et critiqué, ses soutiens, ses complices, ses « idiots utiles » et les charognards qui profitent du climat délétère qu'il installe volontairement, eux, n'apparaissent que très rarement sur la photo. Certainement, l'islamisme est une monstruosité même lorsqu'il porte les masques et les habits de la modernité. Cependant, ce monstre islamiste ne peut se nourrir que sur les terrains désertés. Il ne vit que sur le compte des renoncements individuels et collectifs. « *L'hydre des Frères musulmans* » - pour reprendre une expression d'Antoine Peillon dans *Résistance* ! [93] - développe l'idée qu'il serait immortel et invincible. Une fatalité ? L'est-il réellement sans ses engraisseurs et protecteurs de l'ombre ? Il se joue des institutions pour les miner de l'intérieur, tel un VIH (Virus Islamiste Habile), s'attaquant aux « systèmes immunitaires » de la République pour s'y multiplier, à l'infini, et les détruire le moment venu après neutralisation de toute résistance. Mais ces « systèmes immunitaires » en ont-ils, au moins, conscience ? Soufiane Meziani, professeur de l'éthique musulmane au Lycée Averroès, propose lui d' « *En finir avec la démocratie française* » [94] !



La quennelle au Sénat démontre le contraire. Les « systèmes immunitaires » de la République, depuis la mairie de commune jusqu'à l'Hémicycle sont de moins en moins vigilant face à la prolifération du VIH islamiste. Cette quennelle a eu le mérite, ose-t-on dire, de le prouver par le fait, par le geste. Que découvre-t-on quelques années après son exécution ?

Éléments de réponse : Implantation de l'islamisme sur un large territoire nordiste marginalisé ; Infiltration depuis une dizaine d'année, d'un « lion du Tamkine et de ses lionceaux » dans différentes formations politiques, notamment de gauche ; Entrisme politique dans au moins trois municipalités du Denais ; Tentations électoralistes affichées de certains élus pour bénéficier d'un hypothétique « vote musulman » voilé et barbu ; Accommodements politiciennes et clientélistes pour assouvir des revendications communautaristes contraires à l'esprit de la République et de la Laïcité ; Opacité totale couvrant les affaires financières et immobilières d'un frère musulman radical jouissant étrangement de protections incroyables ; Conflits d'intérêts flagrants entre une députée qui se veut « républicaine » et un islamiste pur sang ; bienveillance médiatique à l'égard du « lion » barbu et de ses « lionceaux » presque imberbes, orientant les objectifs vers la seule direction de réalisations décrites comme sociales mais sans oser la question de savoir comment le social a toujours été instrumentalisé et mis au service du frérosalafisme pour élargir son assiette, ses influences et étendre son voile, etc.

Ce n'est pas un fantasme d'extrême-droite de dire que des politiques, à des fins électoralistes, font hélas le jeu de l'islamisme. Ceux-là mêmes qui donnent des leçons de Citoyenneté et de Laïcité à leurs concitoyens. Ceux-là mêmes qui s'affichent le matin à côté de Marianne et mangent le soir, lorsque la nuit tombe, sur les tables de ceux qui veulent la voiler. Ceux-là mêmes qui affichent la photo de Jean Jaurès dans leurs bureaux et « mangent dans la main » et chez des héritiers d'Hassan Al-Banna !

Par ailleurs, cette enquête a eu le mérite aussi de dévoiler certains secrets bien gardés d'un autre marchand du temple frériste, dans le Nord, mélangeant pêle-mêle les registres et multipliant les conflits d'intérêts, pourvu que le projet islamiste avance et gagne en capacité financière, en protection de toutes sortes, en soutien politique et en couverture médiatique. Hassan Iquioussen, à une différence près de son pendant lillois Amar Lasfar[95], n'aimerait pas apparaître trop sur la photo, même s'il a une chaîne de prédication sur Youtube[96], il préfère agir en sous-main pour le compte de l'UOIF, depuis les sous-sols obscurs du bassin minier, en téléguidant sa progéniture et ses acolytes, qui sont souvent des personnes fragiles, dans le besoin !

UOIF, membre de la constituante de 1789 ?

Pendant ce temps-là, le journal Libération, présent lors d'un « Dîner de presse » organisé le 28 avril dernier [97] par l'UOIF à Paris, titre ce 29 avril 2016, je cite : « *L'UOIF peaufine son combat contre la radicalisation* »[98]. Ou comment l'on présente comme « pompier » un néfaste « pyromane » récidiviste. Mais de qui se moque-t-on ? Le journal La Croix, plus mesuré, reprend lui cette déclaration d'Amar Lasfar, faite lors de ce dîner, je cite : « *Nous ne comptons pas faire la révolution pour obtenir le pouvoir ! Notre Révolution, nous l'avons faite en 1789. Notre charia, c'est la loi de la République* » [99]. Le journal Libération, étrangement bienveillant à l'égard de l'UOIF, ne semble pas avoir saisi la portée mensongère de cette déclaration : « *Notre charia, c'est la loi de la République* » et préfère présenter les Frères musulmans de l'UOIF comme de pauvres vulnérables ennemis menacés de Daesh. Un non-sens regrettable. Il devra relire ce que lui-même avait publié le 24 septembre 2009, en marge de l'affaire d'Amar Bergham [100]. Ce nordiste ayant souhaité être incinéré avant que l'UOIF n'émette son veto : Une fatwa interdisant l'incinération.



**Amar Lasfar, tout sourire, à côté de Dieudonné au
RAMF de l'UOIF**

A l'époque le ton journalistique de Libération était relativement courageux vis-à-vis des islamistes de l'UOIF. En témoigne un passage, en particulier, qui garde toujours un air de ... maintenant. Je cite :

« [...] Le fait est que les municipalités de Roubaix et Lille font preuve, pour des raisons électoralistes ou dans l'espoir d'acheter la paix sociale, d'une certaine complaisance à l'égard des musulmans fondamentalistes. Martine Aubry est au mieux avec Amar Lasfar, recteur de la mosquée de Lille Sud, président de la Ligue islamique du Nord, une branche de l'Union des organisations islamiques de France (UOIF). Or, dans l'affaire Bergham, Amar Lasfar s'est permis d'envoyer à la justice une fatwa selon laquelle «seule une autorité judiciaire musulmane dans un pays musulman doit définir et vérifier les causes de l'apostasie d'une personne» [...] »[101]. En 2005, et non pas avant 1789, la charia d'Amar Lasfar n'était pas, totalement, la loi de la République. D'ailleurs, les fatwas du frère musulman Amar Lasfar sont-elles un héritage de 1789 ou l'expression de sa lecture idéologique du Coran et de la Sunna ? Les plaintes de l'UOIF contre ses contradicteurs et contre les caricaturistes de Charlie Hebdo sont-elles l'expression de la révolution de l'esprit de 1789 ou l'expression de sa lecture de la loi religieuse, telle qu'il la veut ?

Pour y répondre, il faudrait écouter plutôt le discours du frère musulman Hassan Iquioussen, l'un des générateurs habilités de la radicalisation frérosalafite, dans une conférence donnée à seulement deux ou trois mois des élections municipales de 2014. Vous savez ces élections qui ont connues l'infiltration de ses enfants et acolytes sur des listes de gauche dans le Denaisis. Elle portait le titre de « *L'islam et la politique* ». Son objet non avoué était d'instrumentaliser l'enceinte de la prière pour prêcher une vision politicienne de l'islam. Hassan Iquioussen, qui ne jouit pas du droit de vote de part, son statut d'étranger, car n'ayant pas la nationalité française [102], a tenté de mobiliser les fidèles musulmans pour aller voter. En qualifiant le frère musulman égyptien Mohamed Morsi de « *the best* » [103], il n'a eu de cesse de culpabiliser les fidèles présents en disant, par exemple : « *Votre approche laïque de l'islam est criminelle* » et « *Si on a retiré le voile de ta fille, c'est parce que tu as laissé des députés voter une loi ... La seule solution que tu as, c'est de faire pression sur eux pour qu'ils abolissent cette loi ... Ce sont les citoyens musulmans qui n'ont pas fait leur devoir de citoyenneté, qui sont à l'origine de cette loi infâme* » [104] !

Amar Lasfar, conseillé par ses communicants, peut toujours répéter ses éléments de langage, à l'adresse de qui voudrait encore les entendre et les relayer médiatiquement. Toutefois, son pendant denaisien, Hassan Iquioussen, exprime les choses fidèlement à l'idéologie frérosalafite : « *Islam et politique sont indissociables* » [105] dit-il et rappelle cette vérité frériste immuable : « *L'objectif de la religion [musulmane] est de nous permettre de vivre à l'ombre du Coran et de la Sunna* » [106]. Sayyid Qotb, celui qui a laissé une grande partie de son testament idéologique écrite en arabe dans : « *A l'ombre du Coran* » (في ظلال القرآن), peut en être fier de ses héritiers actifs dans la « *demeure de la mécréance et de la guerre* » !

« *Liberté, démocratie, laïcité vont permettre à l'islam de vivre une expérience inédite [en France]* » [107] avait déclaré Amar Lasfar, lors de ce fameux « dîner » à l'honneur des journalistes. En disant cela, l'UOIF tente-t-elle d'adresser une nouvelle « quenelle » à la face de la République, toutes institutions confondues ? L'on est maintenant prévenu. Le territoire denaisien offre un spécimen de cette « *expérience inédite* » d'un Tamkine local s'organisant en réseau. L'on peut élargir davantage cette

enquête pour y intégrer d'autres données troublantes. Des « adeptes » d'Hassan Iquioussen se trouvent disséminés partout, faisant la courte échelle à d'autres « adeptes ». A l'image d'un converti très actif, « le bras droit d'Hassan Iquioussen » à la mosquée frériste de Raismes, membre de Convergences Plurielles, occupant un post clé au sein du syndicat « Sud Transports Nord-Pas-de-Calais », salarié de Transvilles (ex SEMURVAL) et proche de la députée-maire Anne-Lise Dufour-Tonini qui occupe, elle, le poste de présidente élue du SITURV (Syndicats des Transports Urbains de la Région de Valenciennes)[108].



**Inauguration d'un nouveau "garage solidaire" à Anzin, le 29 avril 2016
avec la réception d'un chèque de 6 000 €**

Additionner l'expérience islamiste denaisienne à d'autres expériences locale, non moins significatives, dans d'autres villes des Haut de France (comme Liévin et Maubeuge, entre autres) et de l'hexagone (Ile-de-France, Mulhouse, Bordeaux, Marseille, etc.). Cela devrait encourager les décideurs à prendre conscience de l'avancée des Frères musulmans dans la stratégie douce et silencieuse du Tamkine global. L'Union fait la force. La tradition bouddhiste livre cette sagesse : « C'est réunis que les charbons brûlent. C'est en se séparant que les charbons s'éteignent ». Qui osera s'en approcher ?

Pas d'amalgames : La minorité islamiste est connue de tous, mais ...

Contrairement à ce que l'on pourrait penser, de nombreuses voix musulmanes s'élèvent, de plus en plus, contre l'instrumentalisation de la foi musulmane, à des fins idéologiques et politiques, par les Frères musulmans. Sur presque 2.500 salles de prières et de mosquées que compte l'hexagone, seulement 3 % sont estampillées, gérées, et influencées par l'UOIF. La majorité des mosquées de France, à l'image de la plupart des mosquées et salles de prière du Denaisis, ne se reconnaissent pas dans le projet islamiste tamkiniste et sont gérés, Dieu merci, par des responsables intègres qui ne font pas de politique là où l'on célèbre la prière.

Mais, force est de constater que certains élus et candidats, en manque de projet et de vision, encouragent, consciemment ou inconsciemment, le communautarisme et font le jeu de l'UOIF, en se mettant volontairement au service de son idéologie expansionniste, mais toujours avec l'espoir que cette communautarisation entretenue par une volonté politique, par un clientélisme coupable et par des subventions publiques, puissent faire bénéficier ces élus d'un hypothétique « vote musulman ». Comme si les citoyens musulmans votaient tous de la même manière et vers la même direction, ce qui est totalement faux.



La majorité des responsables de mosquées sont conscients qu'il ne faut pas utiliser le minbar, les prêches, les conférences, les manifestations dites culturelles, pour parler politique intérieure ou étrangère, d'une manière ou d'une autre. Un lieu de culte, encore faudrait-il le rappeler avec insistance, est un lieu de recueillement, de prière et de concorde. Il n'est pas l'espace de diffusion des constances idéologiques et politiques d'une quelconque minorité de conquête. L'évocation dans l'espace consacré à la prière de toute question d'ordre politique - élections, projets de lois ou questions étrangères relatives notamment au conflit israélo-palestinien - devrait être interdite. Que celui, ou celle, qui a des visées politiques aille exercer son droit constitutionnel là où cela devrait se faire et dans le respect des règles et des procédures. Qu'il aille rejoindre une formation politique existante, ou qu'il crée sa propre formation et se confronte aux autres sur le terrain électoral. Mais quelle lâcheté islamiste celle consistant à vouloir faire de la politique entre les rangs de la prière !

Par ailleurs, la République devra interdire à «ses candidats», dans différentes élections locales, régionales et nationales, de se rendre dans les mosquées et aux rassemblements de musulmans pour séduire le supposé «vote communautaire». Les mosquées ne doivent pas se transformer en une manne électoraliste, essentialisée et «moutonnisée» par des islamistes, livrée au plus offrant – à celui ou celle qui facilitera le projet islamiste – parmi les candidats de droite ou de gauche. Que vient faire un républicain avec son comité de soutien, dans une mosquée colonisée par des «frères» de l’UOIF, par exemple ? La République devra mettre un terme aux habitudes de certains candidats et élus lorsqu’ils empruntent, en pèlerins en quête de voix, le chemin des mosquées, prononçant, avec un drôle d’accent, un «*salam’alykoum*» intéressé. Au début était la « quenelle » et la « quenelle » était l’islamisme. La République est désormais prévenue.

Nota :

Dans le cadre de cette enquête, j’ai contacté Soufiane Iquioussen par messagerie. Je lui ai posé une série de questions relatives à l’année de son adhésion à l’association « Convergences Plurielles », ses fonctions au sein de cette structure et ses apports au projet « Garage solidaire ». Une précision est sollicitée quant à la paternité de ce projet : « Convergences Plurielles » ou « Actions Citoyennes ». Une autre question concerne le financement d’ « Actions citoyennes ». Une autre au sujet de « Voix de Femmes ». Et une dernière au sujet de sa participation à un séminaire des Frères musulmans en Turquie. Il a accusé réception, par écrit, de ce questionnaire. Je suis toujours dans l’attente de réponses écrites de sa part. Dès réception, je les intégrerai lors d’une prochaine mise à jour.

Notes et références :

- [1] Sources : INSEE, données statistiques de 2012.
- [2] Selon les statuts mis à jour, datant du 18 mai 2015, déposés auprès de la sous-préfecture de Valenciennes. L'actuel président de Convergences Plurielles est Baptiste Murcia et son trésorier est Anas Rifki.
- [3] Selon les statuts de cette association, mis à jour, datant du 09/12/2014 et déposés auprès de la sous-préfecture de Valenciennes. L'actuel président d'Actions Citoyennes est Youssef Feddal. Deux Iquioussen sont membres du bureau exécutif : Soufiane Iquioussen et Nomane Iquioussen. Youssef Feddal et Soufiane Iquioussen sont aussi membres du CA de Convergences Plurielles.
- [4] Voir et lire un post sur son profil Facebook, publié le 25/07/2014, alors qu'il est déjà adjoint au maire d'Haveluy, il a écrit, je cite : « *Quelle honte ! Nos impôts servent à financer l'armée israélienne, un état terroriste* ». Ici : <https://www.facebook.com/photo.php?fbid=912097675485938&set=pb.100000571436280.-2207520000.1462600836.&type=3&theater>
- [5] Extrait de l'objet de la dernière version des statuts de l'association « Actions citoyennes », datant du 9/12/2014, déposé auprès du Greffe des associations à la sous-préfecture de Valenciennes.
- [6] Le 21/06/2013, La Voix du Nord titrait, sous la plume de Pierre Rouanet : « *Actions citoyennes récidive : un futur garage solidaire à Denain ?* ». Dans cet article, il n'est mentionné nulle part le nom de l'association « Convergences plurielles », ni le nom de son président Ali Janan.
- [7] Extrait du plan d'affaires du projet.
- [8] Pierre Rouanet, *Actions citoyennes récidive : un futur garage solidaire à Denain ?* La Voix du Nord, 21/06/2013.
- [9] Pierre Rouanet. Même article.
- [10] Cette expression, largement utilisé dans le langage des jeunes des quartiers pour se moquer d'autrui, est issue du dialecte arabe et signifie : « Bien fait pour toi ! ».
- [11] Voir les listes ici : <http://www.politiquemania.com/candidatures-municipales-2014-t1-ville-059172-denain.html>
- [12] Lire un article datant de 2004, rappelant quelques propos anti-juifs de ce prêcheur UOIF : (<http://www.humanite.fr/node/298462>) et aussi l'article du Figaro n°18733 du jeudi 28/10/2004 intitulé : "*Le prêcheur vedette des banlieues professe un antisémitisme virulent*," signé Cécilia Gabizon.
- [13] Lire ici : <http://www.20minutes.fr/france/84922-20060509-france-boutin-et-dieudonne-guest-stars-du-congres-de-l-uoif-au-bourget>
- [14] Lire ici : <http://bondyblog.libération.fr/200904140001/congres-de-l-uoif-dieudonne-et-soral-en-vedettes-americaines/#.VyBhy3oTUaQ>
- [15] Médine est invité au « 33ème RAMF 2016 » de l'UOIF pour animer le Stand « Deen record ». Voir le programme du RAMF ici : <http://tariqramadan.com/events/33e-rencontre-annuelle-des-musulmans-de-france-salon-du-bourget-2/>
- [16] Voir ici : <http://www.booska-p.com/video-medine-freestyle-booska-oracle-v1059.html>
- [17] Voir ici : https://www.youtube.com/watch?v=h68ofqDB_U#t=04m25s
- [18] Lire ici : http://www.lemonde.fr/politique/article/2014/01/10/quelles-sanctions-pour-une-quenelle_4344749_823448.html
- [19] Lire ici : <http://www.leparisien.fr/faits-divers/bordeaux-1500-euros-d-amende-pour-une-quenelle-devant-une-synagogue-02-04-2014-3735123.php#xtref=https%3A%2F%2Fwww.google.fr>
- [20] Lire ici : <http://www.csa.fr/Espace-juridique/Decisions-du-CSA/Images-d-un-spectateur-realissant-le-geste-de-la-quenelle-dans-Le-Petit-Journal-Canal-mise-en-garde>
- [21] Lire ici : http://www.eurosport.fr/football/premier-league/2013-2014/quenelle-pour-nicolas-anelka-l-addition-aurait-pu-etre-bien-plus-salee_sto4154581/story.shtml
- [22] Lire ici : <http://www.leparisien.fr/actualite-people-medias/anelka-renonce-au-geste-de-la-quenelle-a-la-demande-de-son-club-30-12-2013-3449737.php>
- [23] Télécharger en PDF le magazine de la ville de Denain ici (numéro spécial) : <http://www.ville-denain.fr/sites/default/files/pdf/JVMV-23%20Basse%20Def.pdf>
- [24] Lire ici : http://www.haveluy.fr/joomla2/index.php?option=com_content&view=article&id=195:le-nouveau-conseil-municipal&catid=45:infos

[25] Lire ici :

http://www.haveluy.fr/joomla2/index.php?option=com_content&view=article&id=195:le-nouveau-conseil-municipal&catid=45:infos

[26] *La chute de l'imam* (سقوط الإمام) est le titre d'un roman de l'intellectuelle et militante égyptienne Nawal Al-Saadawi. Ce roman avait fait grand bruit à sa sortie en 1987 dans une Egypte souffrante et prise en otage du régime corrompu de Moubarak et des discours et influences des frères salafistes. En filigrane se profile une critique de tout pouvoir instrumentalisant la religion à des fins diverses (politiques, financiers, ...). J'emprunte ce titre car il résume bien la situation décrite et quelques traits du personnage aussi.

[27] Lire une brève présentation ici : https://fr.wikipedia.org/wiki/Hassan_Iquioussen

[28] A Ecouter ici : <https://www.youtube.com/watch?v=SrEFAbwb-b4>

[29] Lire ici : <http://tempsreel.nouvelobs.com/societe/20041029.OBS0354/un-precheur-musulman-reconnait-ses-torts.html>

[30] Lire ici : <http://www.nordeclair.fr/Locales/Roubaix/2011/09/20/le-collectif-tire-un-premier-bilan-posit.shtml>

[31] V.B. « *En Pleine nuit, un immeuble incendié par vengeance* », La Voix du Nord, 9/12/2007.

[32] Ici sa page Facebook : <https://www.facebook.com/mehdi.chalah>

[33] Voir ici : <http://havredesavoir.fr/>

[34] Voir ici : <http://www.uoif-online.com/equipe-de-direction/>

[35] Valérie Aubert. *Mehdi Chalah, de Wattrelos à Denain, en passant par l'assemblée nationale*. La Voix du Nord (page Denaisis). 31/01/2016.

[36] Lire ici : http://www.assemblee-nationale.fr/budget/reserve_parlementaire.asp

[37] Lire ici : <http://dailynord.fr/2014/02/comment-nos-deputes-ont-ils-depense-leur-reserve-parlementaire/>

[38] Lire ici : https://fr.wikipedia.org/wiki/Dix-neuvi%C3%A8me_circonscription_du_Nord

[39] Voir ici : http://www2.assemblee-nationale.fr/reserve_parlementaire/plf/2013?idDemandeur=607919&typeTri=dest

[40] Mehdi Chalah n'étant pas encore engagé comme attaché parlementaire à cette date. Sa responsabilité n'est pas engagée.

[41] Voir le site ici : <http://www.hatvp.fr/>

[42] Sa déclaration est à consulter ici : <http://www.hatvp.fr/livraison/dossiers/dufour-tonini-anne-lise-dia-depute-59.pdf>

[43] Lire ici : http://www.francetvinfo.fr/politique/cinq-questions-sur-l-irfm-l-indemnite-des-deputes-qui-fait-polemique_805195.html

[44] La SCI SMOLIN au capital social de 1000 €, immatriculée le 13/11/2014 sous le numéro de SIREN : 807 747 720 RCS Valenciennes et domiciliée à Louches.

[45] Voir ici : <http://www.hassan-iquioussen.fr/component/hwdmediashare/mediaitem/51-le-sens-des-epreuves-par-othmane-iquioussen>

[46] Voir ici : http://www.mosquee-acmr.fr/page/discours-du-vendredi-a-la-mosquee-de-raismes_12

[47] La SCI SAINTE REINE au capital social de 1000 €, immatriculée le 7/04/2015 sous le numéro de SIREN : 810 669 580 RCS Valenciennes et domiciliée à Louches.

[48] Lire ici un article de la Voix du Nord :

http://www.lavoixdunord.fr/Locales/Lens/actualite/Autour_de_Lens/Lievin_et_Alentours/2011/08/15/article_ellhame-izmaoune-s-est-investie-dans-l-a.shtml

[49] Lire ici : <http://www.lavoixdunord.fr/region/lievin-l-association-lievinoise-sos-gazaa-un-projet-ia35b54067n1278060>

[50] Lire ici : <http://www.lavoixdunord.fr/region/lievin-sos-gaza-devient-sos-peuple-du-monde-pour-aider-ia35b54067n2605871>

[51] Lire ici : <http://www.lavoixdunord.fr/region/lievin-la-porte-de-la-mosquee-jules-guesde-incendiee-ia35b0n2700433>

[52] Voir ici : <http://eelv.fr/le-conseil-federal/>

[53] Voir ici : <http://lerassemblement-npdcp.fr/pdc/>

[54] Selon les statuts de création de « Bakka Tours ».

[55] C'est la date de signature des statuts d'origine.

[56] Selon Extrait Kbis : Bakka Tours, capital social : 10.000€, siège social : 49 Bd de Strasbourg, 59000 Lille, SIREN : 497 646 919 RCS Lille Métropole.

[57] Lire en arabe un article du journal Al-Jazirah saoudien : <http://www.al-jazirah.com/2012/20121007/fe13.htm>

[58] Lire en l'encart en bas ici : <http://www.letelegramme.fr/finistere/brest/islam-un-etat-des-lieux-brestois-09-01-2016-10913331.php#>

[59] Lire ici : <https://www.facebook.com/photo.php?fbid=10209253531360266&set=a.10205857116892027.1073741826.1381176366&type=3&theater>

[60] Lire ici : <https://www.facebook.com/mohamed.louizi/posts/10209271354125824>

[61] Lire ici : <https://www.facebook.com/mohamed.louizi/posts/10209311470528709>

[62] Lire ici : http://www.lemonde.fr/societe/article/2016/05/04/l-imam-de-brest-vise-par-une-enquete-judiciaire_4913920_3224.html

[63] Voir ici : <https://www.youtube.com/watch?v=pejIZIBLBeg>

[64] Voir sa page ici : <http://www.hassanats.com/>

[65] A écouter ici une intervention d'Hassan Bounamcha : <http://www.mosquee-lyon.org/forum3/index.php?topic=1419.0>

[66] Lire ici : <http://observers.france24.com/fr/20151118-photos-perquisition-mosquee-aubervilliers-attentats>

[67] Lire ici : http://www.lavie.fr/actualite/france/la-france-interdit-des-predicateurs-etrangers-et-met-en-cause-tariq-ramadan-30-03-2012-25933_4.php

[68] Le forfait « Omra Ramadan », tourne autour de 2.000 € selon les opérateurs. Ce prix peut atteindre plus de 4.000 € selon la nature du forfait.

[69] Lire ici : <http://ville-denain.fr/node/375>

[70] Lire ici : <http://www.ikhwan.whoswho/blog/archives/8683>

[71] Pour rechercher la parution d'une association au JO, voir ici : <http://www.journal-officiel.gouv.fr/association/>

[72] Lire ici : <http://www.associations.gouv.fr/1080-une-association-peut-exister-sans.html>

[73] La rédaction de La Voix du Nord, en métropole lilloise, a publié une page entière le vendredi 26 février 2016 (n° 22693) sous le titre : « *Des mosquées de la métropole tentées par l'islamisme ?* ». La Voix du Nord dans le valenciennois devrait peut-être se poser cette question. Inutile de reprendre les éléments de langage d'Amar Lasfar qui avait déclaré, je cite : « *Nous ne faisons pas de politique* ». Car dans le Denais, les islamistes de l'UOIF font de la politique, sous l'œil bienveillant de la section locale du parti socialiste.

[74] Lire ici : <http://www.lavoixdunord.fr/region/denain-les-femmes-a-l-honneur-grace-a-la-future-ia15b36964n2703907>

[75] Lire ici : http://www.lemonde.fr/societe/article/2013/12/31/soufiane-iquioussen-le-garagiste-solidaire-qui-veut-reparer-denain_4341546_3224.html

[76] Cette information m'a été livrée par Soufiane Iquioussen, en personne, en marge de la conférence de Gilles Kepel à Lille le 16 mars 2016. Dans le cadre de cette enquête, j'ai reposé la question à l'intéressé pour connaître le sujet exact et la date de cette formation, je n'ai toujours pas reçu de réponse écrite de sa part.

[77] Lire une brève présentation ici : <https://www.scout.org/fr/node/69>

[78] Voir extrait Kbis de la société Qantara sur Infogreffe.

[79] PV d'AG extraordinaire de liquidation, déposée au RCS Paris le 03/09/2012 sous le numéro : 2012R080397.

[80] Comptes de clôture de liquidation, déposée le 3/09/2012 sous le numéro : 2012R080397.

[81] Lire et voir ici : http://www.francetvinfo.fr/faits-divers/terrorisme/attaques-du-13-novembre-a-paris/attentats-de-paris-la-communaute-musulmane-preche-contre-le-terrorisme_1180385.html

[82] Lire en arabe ici : <http://anntv.tv/new/showsubject.aspx?id=52753#.Vy3rTOQTUaQ>

[83] Lire ici en arabe ici : (<http://www.alarabiya.net/articles/2006/12/11/29834.html>), ici : (<http://alwafd.org/أخبار-وتقارير>) et voir ici : (<https://www.youtube.com/watch?v=VMPpGR-Pc3k>).

[84] Son profil Facebook : https://www.facebook.com/ali.rahni.1?ref=br_rs

[85] Lire ici : (<http://www.nordeclair.fr/Locales/Roubaix/2009/05/12/ali-rahni-candidat-d-europe-ecologie.shtml>)

[86] En 7ème position de la liste écolo conduite par Slimane Tir : <http://www.politiqumania.com/candidatures-municipales-2014-t1-ville-059512-roubaix.html>

- [87] Lire ses résultats aux élections départementales de 2015 : <http://election-departementale.linternaute.com/resultats/roubaix/ville-59512>
- [88] C'est lui qui a animé la conférence avec Ghaleb Bencheikh lors du fameux 9ème RAMN de l'UOIF à Lille Grand Palais le 7 février 2016 : <https://www.youtube.com/watch?v=wMqcLyApVvM>
- [89] Lire ici : <http://www.lavoixdunord.fr/region/halluin-hamza-el-kostiti-candidat-ecologiste-en-ia26b58805n3205937>
- [90] Lire ici : http://www.lemonde.fr/elections-regionales-2015/article/2015/12/10/pour-xavier-bertrand-il-y-a-la-grandeur-de-la-gauche-et-les-manipulations-du-fn_4828442_4640869.html
- [91] Lire ici : <http://www.lavoixdunord.fr/region/marcq-un-militant-eelv-qui-soutient-xavier-bertrand-suivi-ia22b49743n3210795>
- [92] Voir ici la liste des intervenants dans cette mosquée : http://www.mosquee-acmr.fr/page/conferences-organisees-par-l-acmr_1
- [93] Voir ici : <http://www.seuil.com/livre-9782021288643.htm>
- [94] Lire ici : http://www.saphirnews.com/En-finir-avec-la-democratie-francaise_a22213.html
- [95] Lire ici « La caverne d'Amar Lasfar » : <https://blogs.mediapart.fr/mohamed-louizi/blog/311215/caverne-d-amar-lasfar>
- [96] Voir ici : <https://www.youtube.com/user/ProfHassanIquioussen/featured>
- [97] Lire ici : http://www.saphirnews.com/RAMF-2016-La-charia-des-musulmans-de-France-ce-sont-les-lois-de-la-Republique_a22319.html
- [98] Lire ici : http://www.liberation.fr/france/2016/04/29/l-uoif-peaufine-son-combat-contre-la-radicalisation_1449375
- [99] Lire ici : <http://www.la-croix.com/Religion/Islam/L-UOIF-cherche-a-redorer-son-image-2016-04-29-1200756836>
- [100] Lire ici : http://www.liberation.fr/societe/2005/06/16/des-funeraillles-qui-ont-mis-le-feu-a-la-famille-bergham_523564
- [101] Lire ici : http://www.liberation.fr/societe/2009/09/24/un-voile-partialement-leve_583672
- [102] Dans les différents statuts de ses SCI, déposés auprès du Greffe de Commerces, Hassan Iquioussen est déclaré comme ayant né à Denain mais n'ayant pas la nationalité française. Sa seule nationalité marocaine est mise en avant !
- [103] A regarder ici : <https://www.youtube.com/watch?v=YK5g57hPG-s>
- [104] Idem.
- [105] Idem.
- [106] Idem.
- [107] Lire ici : http://www.saphirnews.com/RAMF-2016-La-charia-des-musulmans-de-France-ce-sont-les-lois-de-la-Republique_a22319.html
- [108] Lire ici : <http://www.ville-denain.fr/node/15>

Supplément ...

Pour mieux comprendre le fonctionnement interne, la stratégie et le projet islamiste Tamkine conduit, en France et en Europe, par les Frères Musulmans de l'UOIF, je vous recommande la lecture de mon essai autobiographique :

Pourquoi j'ai quitté les Frères musulmans, retour éclairé vers un islam apolitique

(Michalon - janvier 2016 - 20 €)

